

Conseil d'Établissement du 3 avril 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10

Le secrétariat de séance est confié à (représentant des Parents)

Madame la Provisure ne soumet pas à l'approbation des membres du Conseil d'Administration le compte rendu de la séance du **11 février 2025 car il est indisponible.**

Participants : Mme Monticino (Provisure), M Mercier (Provisur-adjoint), M. Guenier (CPE), M. Joubert (DAF), M. Deguille (Directeur), Mme Cassan-Fayard (agent comptable secondaire) M. Hervé (Cocac Adjoint), Mme Caruhel (Consule Générale-adjointe), Mme Boccacci (représentante des personnels non enseignants), Mme Puccini (représentante enseignants secondaire), Mme Lovaco (représentante enseignant secondaire), Mme Guieu (représentante enseignants secondaire), Mme Pividori (représentante enseignants primaire), M. Patty (représentante enseignants primaire), Mlle Pinchon (CVL), Mlle Lucidi (CVC), M. Guérin (ancien élèves), M. Osti (APE), Mme Cittadini (APE), Mme Bussière (APE), M. Grosset (APE).

Invité : Alfredo Picardo – commercialiste du FSE

Mme La proviseur propose ensuite au vote des membres du CE, l'ordre du jour modifié comme suit :

1.4 Présentation des comptes du FSE

2.3.4 Bilan financier du voyage de cohésion des terminales.

Votants :17

Contre : 0

Abstention :0

Pour :0

I- Actes budgétaires.

1.1) Compte Financier :

Mme la Provisure ordonnateur secondaire et Mme CASSAN-FAYARD, Agent comptable secondaire présentent le compte financier qu'elles se chargent de commenter avec l'aide de M. JOUBERT, secrétaire général.

Mme Cassan-Fayard rappelle que l'établissement fait partie du réseau AEFÉ. Le Provisur est ordonnateur, et l'agent comptable met en œuvre les décisions budgétaires.

Elle souligne les principaux éléments suivants :

Contexte général et structure des charges

- En 2024, l'inflation s'est atténuée. Les charges de personnel s'appliquent sur 13 mois selon la nouvelle convention collective interne (« contrat cadre »).
- Les recettes (produits) proviennent essentiellement des droits de scolarité.
- Les charges de fonctionnement s'élèvent à 2,529 millions €, réparties notamment entre :
 - Restauration : 580 K€
 - Entretien et réparations : 243 K€
 - Gaz et électricité : 185,6 K€
 - Ménage : 271,6 K€
 - Voyages scolaires : 293,6 K€
 - Dépenses d'enseignement : 89,2 K€
 - Bibliothèque et CDI : 6,6 K€

À cela s'ajoutent :

- Sorties pédagogiques : 23,8 K€ pour le primaire, 18 K€ pour le secondaire
- Projets pédagogiques : 19,5 K€ (secondaire), 24 K€ (développement)
- Projet développement durable : 4,6 K€
- Activités vie scolaire : CVC/CVL 1,5 K€, CESCE 2,5 K€
- Projet d'établissement : 8,4 K€
- Amortissements : 477 K€

Charges de personnel

- Les charges de personnel de droit local atteignent 4,138 millions €, soit :
 - 58% des charges de fonctionnement
 - 70% si l'on inclut les flux non budgétaires
- L'établissement compte 79 ETP
- Une refacturation à hauteur de 63 % est appliquée à l'établissement (contribution à la rémunération des personnels détachés et résidents).

Évolution 2023/2024

- Augmentation notable des charges salariales (de 2,7 M€ en 2020 et dans le contexte du COVID à 4,137 M€ en 2024), due à l'application de la nouvelle convention pour les lycées italiens et à l'école Stendhal et à l'augmentation du tableau des emplois (en corrélation avec l'augmentation des effectifs).
- Paiement d'arriérés d'indemnités (ISOE) aux professeurs du 2nd degré : 110 K€
- Réduction d'effectifs : -50 élèves en deux ans
- Malgré cette baisse, le taux de recouvrement est élevé (99,21 %) pour un total de produits de 8,7 M€ en 2024

Relations financières avec l'AEFE

- Flux internes :
 - 1,9 M€ de participation de l'établissement pour la rémunération des résidents
 - 395 K€ de reversement à l'AEFE (participation financière complémentaire)
 - 33 K€ pour l'IRF (formation)
 - 224 K€ pour les charges mutualisées avec Chateaubriand (Agence comptable secondaire)
- Bourses : 149 K€ pour 35 élèves (dont 7 à 100 %), en baisse tendancielle.

Investissements et dépenses ponctuelles

- Travaux et achats divers :
 - Changement des chaudières : 160 K€
 - Avant-projet sécurité incendie : 61,1 K€
 - Travaux d'étanchéité des terrasses : 28,7 K€
 - Travaux divers et équipements : matériel SPC (15,5 K€), mobilier labo (21 K€), informatique, vidéoprojecteurs, horloges (25,6 K€), toiture (plexiglas : 40,1 K€), gestion des infiltrations du toit du gymnase (5,2 K€)
 - Acquisition de chariots informatiques : 4 pour le secondaire (15 ordinateurs chacun), 1 pour le primaire

Résultat et perspectives

- Résultat déficitaire
- Fonds de roulement excédentaire
- Capacité d'autofinancement : 2 M€
- Besoin en fonds de roulement au 31/12/2024 : -338 K€
- Augmentation de la masse salariale → hausse des frais de scolarité de 4 %, mesure de nature structurelle

Charges ponctuelles spécifiques à 2025

- Arriérés salariaux (« arretrati ») suite à la signature de la nouvelle convention nationale du travail de la fonction publique italienne
- Réfection du toit du primaire : 108 K€
- Travaux de mise en conformité à la réglementation incendie : 1,2 M€ TTC (commission AEFÉ prévue le 28/04)
- Le lycée n'a plus la capacité de s'autofinancer sur ces travaux et a fait une demande de subvention à l'AEFE.

Enfin, les documents de recettes et dépenses présentés reflètent la situation réelle à comparer avec le budget prévisionnel. Ils ont été envoyés en amont aux membres du Conseil d'établissement.

Votants : 17

Contre :

Abstention :

Pour : 17

1.2) Travaux en cours et à venir :

Madame La Provisseure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général, qui présente la programmation des travaux, ceux qui ont été déjà réalisés, en cours et à venir.

Les listes des travaux réalisés, en cours et à venir ont été présentées en séance.

Elles pourront être communiquées en annexe du compte rendu ou mises à disposition sur demande, afin d'assurer une transparence complète sur l'état d'avancement des projets d'entretien et d'investissement.

1.3) Règlement financier

Madame La Provisseure passe la parole à M. JOUBERT secrétaire général pour une présentation du RF avec une proposition de modification.

Sur la question de l'exonération de la garderie pour les résidents :

Il a été rappelé que le **décret 2002/22, article 4**, ne permet pas d'exonérer les personnels résidents et détachés du paiement de la garderie.

Les personnels résidents et détachés bénéficient de l'avantage familial qui est exclusif « de tout autre élément de rémunération ».

Il est également précisé que cette disposition **ne peut avoir d'effet rétroactif**.

Elle demande ensuite aux membres du Conseil d'exprimer un avis formé sur la proposition.

Votants :17

Contre : 3

Abstention :

Pour : 14

1.4) Présentation des comptes du FSE.

Madame la Provisseure accueille le président du Foyer Socioéducatif et le « commercialista » qui à deux voix présentent la situation des comptes du FSE.

Les représentants du FSE présentent le bilan de leurs actions :

- Les fonds récoltés à travers diverses initiatives ont été intégralement réinvestis au profit de la communauté scolaire.
- L'association n'a pas de but lucratif. Elle agit uniquement dans le cadre de l'établissement, ce qui lui permet de fonctionner avec un simple *codice fiscale*.
- Le bilan financier pour l'année écoulée s'élève à environ 23 000 euros.
- Les principales sources de financement comprennent : la vente de pains au chocolats, l'organisation d'événements, la vente de sweatshirts, le club de jeux, la vente de roses, les photos de classe, le karaoké, les actions de solidarité et le bal de fin d'année.
- L'intégralité des recettes a été réinvestie dans des projets au service des élèves.

Mme Monticino remercie chaleureusement les membres du FSE pour leur engagement dans la vie de l'établissement et pour leur contribution positive au climat scolaire.

Les membres de l'APE soulignent également l'importance de ces initiatives pour renforcer le sentiment d'appartenance et la dynamique au sein de l'établissement.



M. Picardo quitte le conseil.

II- Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Point examens -Calendrier de fin d'année

Madame la Proviseure passe la parole à M. Mercier, Proviseur-Adjoint, qui fait un point d'étape sur le déroulé des examens de fin d'année.

M. Mercier indique que les épreuves blanches arrivent à leur terme. Mme Monticino souligne que le rythme a été particulièrement soutenu, notamment pour les élèves du lycée, qui ont exprimé une certaine fatigue liée à l'enchaînement des épreuves :

- Plusieurs bacs blancs ont été organisés à un rythme très rapproché (environ un toutes les deux semaines selon les spécialités).
- Les élèves de la filière Esabac ont dû passer deux épreuves de spécialité, une épreuve de philosophie et deux épreuves spécifiques à l'Esabac.
- Cela représente, dans certains cas, jusqu'à trois bacs blancs par discipline, ce qui est perçu comme excessif, bien que cela réponde à des priorités pédagogiques.

Du côté du collège, Lucile, représentante des élèves, a indiqué que le **nombre de brevets blancs** est jugé insuffisant cette année : alors qu'il y en avait deux les années précédentes, un seul a été proposé pendant les vacances de février. Les élèves en souhaiteraient davantage.

M. Mercier précise qu'il n'y a pas de consensus clair au sein de l'équipe sur le format actuel des épreuves blanches. Il note aussi que celles-ci mobilisent des plages horaires spécifiques, parfois sans cours parallèles, ce qui mérite réflexion.

Calendrier des examens blancs et épreuves de fin d'année

- **Terminales** : 14 au 16 avril → épreuves blanches
- **Premières** : 9 mai → épreuve écrite / 14 au 21 mai → oraux de français
- **Secondes** : 8 mai → devoir commun de français
- **Quatrièmes (Terza Media Italia) :**
 - Épreuve écrite : 7 mai (après-midi)
 - Mathématiques : 21 mai (après-midi)

- **Préparation aux oraux :**

- Terminales : à partir du 8 avril
- Premières : oraux de français du 14 au 21 mai

- **Troisièmes :**

- 24 mars – 4 avril : choix des sujets
- 7 au 11 avril : remise des documents (préparation pendant les vacances de printemps)
- Mois de mai : finalisation de la préparation

Fin d'année scolaire

- Un **stage en entreprise** est prévu la semaine 25 (une semaine).
- **Arrêt des notes :**
 - Premières : fin mai
 - Troisièmes : 23 mai

L'APE a demandé qu'un **calendrier détaillé et synthétique** soit communiqué aux familles pour plus de lisibilité.

2.2) Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2025

L'établissement enregistre à ce jour **30 inscriptions validées en Petite Section**, dans un contexte de **calendrier d'inscriptions et de réinscriptions accéléré**.

Répartition prévisionnelle des effectifs par niveau (à la date du CE du 3 avril 2025) :

- Maternelle : 168 élèves
- Primaire : 400 élèves
- Collège : 368 élèves
- Lycée : 260 élèves

Total prévisionnel : 1 196 élèves, soit une baisse par rapport à l'estimation initiale de 1 208 pour le BI 2025.

La **structure du premier degré** dépendra notamment du nombre d'inscriptions en petite section.

Postes détachés et recrutements locaux

Madame la Proviseure fait le point sur les postes pourvus et à pourvoir à la rentrée :



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PaRLE
PARCOURS ADAPTÉS ET RENFORCÉS
DE LANGUES ÉTRANGÈRES



Campagne de détachés :

- **SVT** : poste vacant pourvu (Mme Annabelle Rossetti)
- **Lettres Modernes** : poste initialement susceptible d'être vacant → **confirmé comme non vacant**

Postes à pourvoir en recrutement local :

- **Postes à pourvoir en recrutement local :**
- 1 professeur(e) des écoles à temps plein pour assurer des **remplacements ponctuels** (constitution d'un vivier)
- 1 surveillant(e) du premier degré à temps partiel pour **remplacements ponctuels** (besoin permanent)
- 1 personnel de vie scolaire à temps partiel pour **remplacements ponctuels**
- 2 professeur(e)s d'EPS à temps plein, **susceptibles d'être vacants** :
 - l'un en **CDD** (poste détaché gelé)
 - l'autre en **CDI local**
- 1 professeur(e) de Sciences Physiques et Chimie certifié(e), à temps plein, en **CDD d'un an** (pour une **continuité locale**, campagne détaché gelée)
- 1 professeur(e) d'italien à temps partiel, **vacant**, en CDI
- 1 infirmier(e) scolaire à temps plein, **vacant**, en CDI (candidat en cours de recrutement)
- 1 professeur(e) d'Histoire-Géographie et EMC à temps partiel, en **CDD** (absorption des heures d'EMC)
- 1 professeur(e) d'Histoire-Géographie certifié(e) pour la **session BFI**, 2h/semaine en **CDI**

2.3 Bilans pédagogiques et financiers des voyages scolaires

Un point est fait sur les bilans à la fois pédagogiques et financiers des différents voyages organisés durant l'année.

Il est rappelé que, selon les situations, **le reliquat peut soit être reversé à la caisse de solidarité, soit faire l'objet d'un remboursement partiel aux familles**, conformément aux règles internes de gestion.



Les éléments présentés sont les suivants :

- **2.3.1) Clavière – Équipe EPS**

Reliquat positif de 979,50€ soit **11,52 € par élève**.

- **2.3.2) Londres – Mme Puccini**

Reliquat total de **4,57 €**, soit environ **0,13 € par élève**.

- **2.3.3) Berlin – M. Behrens**

Reliquat de 898,25€ soit **39 € par élève**.

- **2.3.4) Voyage de cohésion des Terminales – M. Muratori**

Budget équilibré, avec un léger **déficit suite à l'annulation de dernière minute d'un élève, de 189 €**, absorbé par les fonds propres.

Votants :17

Contre :

Abstention :

Pour : 17

2.4) Point Parcoursup

Madame la Proviseure passe la parole à M. MERCIER, proviseur-adjoint et à Mme PUCCINI PRIO pour faire un point d'étape sur Parcoursup.

Calendrier 2025 – 3 grandes étapes :

1. **Information** : de novembre à janvier
2. **Formulation des vœux** : du 15 janvier au 13 mars (clôture des dossiers le 2 avril)
3. **Réponses des établissements** : du 2 juin au 10 juillet
 - Une **phase complémentaire** est prévue à partir du 11 juin pour les élèves sans réponse.

Actions menées par l'établissement :

- Paramétrage des dossiers élèves sur la plateforme
- Intégration des **bulletins scolaires** (1er et 2e trimestre de terminale, 3e trimestre de première via Pronote)
- Rédaction des **appréciations** par :
 - Le professeur principal
 - Les enseignants par discipline
 - La direction de l'établissement



État des candidatures :

- **77 élèves sur 89** ont formulé des vœux sur la plateforme.

Autres éléments :

- Mise en place de la **certification PIX** (compétences numériques), bien qu'une **difficulté technique mineure** ait été constatée.
- Rappel de **l'importance de la procédure Parcoursup pour les familles**, notamment en termes de suivi, de compréhension des délais et d'accompagnement.

III. Actes relatifs au fonctionnement de l'établissement

3.1) Compte-rendu du Conseil d'école

Madame La Proviseure passe la parole à M. DEGUILLE directeur du 1^{er} degré qui fait un CR oral du conseil d'école qui s'est tenu le jeudi 20 février 2025.

Principaux points abordés :

- **Passage du rythme trimestriel au semestriel**, avec une demande accrue de **rendez-vous individuels** de la part des familles.
- **Évaluations nationales** menées du CP au CM2.
- **Cantine scolaire** : 900 élèves concernés ; des difficultés d'organisation ont été relevées. Une **exercice PPMS** (plan particulier de mise en sûreté) a été effectué.
- **Inspection des professeurs de langue**, réalisée selon les échelons.
- Mise en avant de plusieurs **projets pédagogiques**, notamment :
 - Le projet « Petits Champions de la lecture », dont la **finale s'est déroulée au sein de l'établissement**.
 - Des actions spécifiques de **valorisation de la maternelle** dans le cadre du programme d'établissement.

Autre point discuté :

- Le **parvis de l'école** a fait l'objet d'un échange entre les parties prenantes. Il ressort de ce débat que le parvis **pourrait être officiellement rattaché à l'école**, ce qui permettrait un **usage régulier dans le cadre scolaire**.

3.2) Restitution ELCS (Enquête Locale de Climat Scolaire).

Madame La Provisure passe la parole à M. MERCIER, proviseur-adjoint, M. DEGUILLE, directeur du 1^{er} degré et à M. GUENIER, CPE pour présenter les résultats de l'enquête locale de climat scolaire à laquelle l'établissement a volontairement participé.

L'enquête a concerné l'ensemble de la communauté scolaire. Une première restitution partielle a été faite, et une synthèse spécifique pour l'école élémentaire a été produite. Les résultats seront approfondis dans les instances suivantes :

- Conseils de cycle
- Conseil pédagogique
- CVC / CVL
- Réunion dédiée avec les parents

Un **travail complémentaire est prévu avec la psychologue de l'établissement** dans le cadre du CHSCT.

Premier degré (cycle 3 – CM1 et CM2)

- **Participants** : 91 élèves interrogés sur 168, avec 135 réponses recueillies côté parents.
- **Climat perçu par les parents** :
 - Points de vigilance : sécurité à l'entrée de l'école, bousculades, bruit à la cantine.
 - Le climat général est jugé **positif**.
 - Quelques indicateurs sous la moyenne sur les **surnoms méchants** et les **bousculades**.
 - Amélioration sur les **bagarres** et les **insultes**.
- **Climat perçu par les élèves** :
 - Moins bonne perception sur la **justice des sanctions** et le **plaisir à venir en classe**.
 - Appréciation positive des bâtiments ; **problèmes signalés sur la propreté des toilettes**.
 - Le travail à la maison est globalement bien vécu.
 - Outils numériques : 18 % des élèves disposent d'un téléphone portable ; environ 50 % y ont accès régulièrement.

Questionnaire Parents (tous niveaux)

- 60 % des familles identifient un problème de sécurité ; 30 % disent que leur enfant **ne se sent pas en sécurité**.
- **11 % des élèves déclarent avoir été victimes de harcèlement** (soit 16 élèves).
 - Un dispositif d'écoute existe, mais **les retours sont jugés insuffisants**.
 - Importance d'un travail durable pour lutter contre les comportements perturbateurs et les situations de harcèlement.
- **Risques liés aux jeux dangereux** : faibles.
- Outils numériques : **20 % des familles déclarent une absence de contrôle d'accès à domicile** → besoin de **sensibilisation**.
- Le travail à la maison est jugé satisfaisant.
- L'APE a rappelé la nécessité de faciliter **l'accès aux contacts parents/familles** pour un meilleur accompagnement.

Collège (présentation par M. Guenier)

- Les résultats sont **comparables à la moyenne nationale** (hors REP).
- Les élèves **se sentent bien au collège**, apprécient les bâtiments et les apprentissages, et montrent **une implication croissante dans leur travail personnel**.
- **Relations élèves-adultes** : très bonnes avec les enseignants. Moins bonnes avec la vie scolaire (écart de 10 points, lié notamment au sexe et à l'âge).
- **Justice scolaire** : les garçons perçoivent les interventions des adultes comme moins équitables.
- **Relations entre élèves** : ambiance globalement bonne, mais **accueil des nouveaux élèves perçu comme difficile**.
- **Relations filles-garçons** : **24 % des élèves rapportent des attitudes sexistes**, dont une partie se prolonge au lycée.
- Problèmes signalés : **vols, groupes fermés**, ambiance parfois marquée par des tensions.

Lycée (présentation par M. Mercier)

- Perception très **positive de la scolarité et des apprentissages**.
- Relation de qualité avec les enseignants ; des difficultés sont en revanche signalées dans les interactions avec la vie scolaire et d'autres adultes.
- **Différences genrées notables** : les garçons rencontrent davantage de difficultés relationnelles et vivent leur scolarité comme plus douloureuse.

- Vie scolaire perçue plus négativement par les garçons, mais bien vécue par les filles.
- **Justice scolaire** : globalement moins bien perçue, en particulier par les garçons, qui se disent plus souvent sanctionnés.
- **Relations entre pairs** : climat amical dominant ; les cas de harcèlement sont jugés rares.
- **Climat général** : quelques cas rapportés de violence psychologique, de sexisme, de moqueries sur les "bons élèves", de vols ou de mise à l'écart.
- **Relations interpersonnelles entre garçons** : certaines problématiques de comportement ont été identifiées.

Perception des parents (lycée et collège)

- **98 % des parents** estiment que le climat scolaire est bon au collège et au lycée.
- Bon niveau d'accueil et relations positives avec les enseignants.
- **25 familles déclarent avoir recours à des cours particuliers.**
- La relation avec l'établissement est globalement bonne, bien que l'implication perçue diminue légèrement entre le collège et le lycée.
- Le suivi de l'orientation reste un axe important à travailler.

IV. Questions Diverses :

Personnels enseignants :

Une question a été soulevée concernant l'accès au gymnase pour le premier degré. Il s'agit d'organiser au mieux les créneaux d'utilisation entre les cycles primaire et secondaire, afin de garantir une répartition équitable et adaptée aux besoins pédagogiques de chacun.

APE :

- Quels moyens peuvent être mis en place pour améliorer la communication vers les familles, notamment sur les projets pédagogiques, les événements et la vie du lycée ?

L'APE souligne certaines difficultés de **lisibilité et de régularité de la communication actuelle**, notamment :

- Le **manque d'informations** sur les projets en cours,
- Une **accessibilité perfectible** du site internet,
- Une **newsletter peu fréquente**.

Afin d'y remédier, l'APE propose plusieurs pistes concrètes :

- La mise en place d'un **calendrier par niveau**, régulièrement mis à jour,
- Une **amélioration du site internet** en termes de contenu et d'ergonomie,
- La diffusion systématique de **comptes rendus des réunions** institutionnelles.

L'ensemble des participants s'accorde sur l'intérêt d'une communication renforcée et plus fluide entre l'établissement et les familles.

- Comment le lycée peut-il mieux valoriser ses élèves auprès des établissements d'enseignement supérieur, en particulier en France (prépas, universités, grandes écoles) ?

Plusieurs pistes sont évoquées pour **renforcer la visibilité du lycée** et valoriser les profils des élèves dans le cadre des admissions post-bac, notamment :

- **Prendre contact régulièrement** avec les établissements d'enseignement supérieur et les intégrer dans des forums ou événements organisés par le lycée.
- **Mieux faire connaître les spécificités pédagogiques et les résultats** de l'établissement auprès des universités et grandes écoles, en particulier en France.
- Envisager le **cofinancement de plusieurs voyages ou visites ciblées**, afin de permettre aux élèves de rencontrer directement des établissements partenaires.
- **Établir une liste d'établissements prioritaires**, à développer en lien avec les enseignants et les familles, pour structurer les efforts de promotion.

Les membres du Conseil s'accordent sur la nécessité de renforcer activement les liens avec l'enseignement supérieur et de valoriser davantage les parcours des élèves.

- Existe-t-il un dispositif de suivi des anciens élèves après le bac (parcours post-bac, taux de réussite, filières choisies), afin de renforcer à la fois l'orientation et la notoriété du lycée ?

Un point est fait sur l'**association des anciens élèves**, qui existe et fait actuellement l'objet d'une **dynamisation**.

Plusieurs suggestions émergent pour renforcer ce lien :

- **Capitaliser sur le réseau "Stendhal"**, en structurant un **dispositif de suivi régulier** des anciens élèves.
- Envisager la **diffusion d'un formulaire à la promotion du bac 2025**, afin de collecter les premières données de parcours.
- **Organiser un forum dédié aux parcours post-bac**, permettant rencontres, témoignages et



échanges intergénérationnels.

Le Conseil exprime un accord général sur l'intérêt de structurer un suivi des anciens élèves, à la fois pour enrichir l'accompagnement à l'orientation et pour renforcer l'image de l'établissement.

- En remerciant l'ensemble des équipes pour leur engagement, quels outils ou formats pourraient être mis en place pour rendre plus lisible l'offre de spécialités et leurs débouchés post-bac (lien spécialités / métiers) ?

Il est reconnu que le **lien direct entre spécialités et métiers reste difficile à établir**. En revanche, il semble **plus pertinent de travailler sur la correspondance entre spécialités et établissements d'enseignement supérieur**.

Les retours sont globalement **très positifs** sur l'offre actuelle, mais plusieurs **élèves estiment devoir faire leurs choix trop tôt**, ce qui peut générer stress ou incertitude.

Il est rappelé que le **choix des spécialités n'est qu'un des paramètres** à prendre en compte, aux côtés de la **capacité à réussir** et de **l'appétence personnelle pour les matières concernées**.

Un consensus se dégage sur la nécessité de mieux accompagner les élèves dans cette phase clé, sans complexifier davantage l'offre existante.

- Suite aux échanges lors des derniers CE, quels sont les éléments prioritaires qui pourraient faire l'objet d'une recherche de financements alternatifs ?

Un rappel est fait sur la possibilité d'établir une liste d'actions ou de projets pouvant bénéficier de financements complémentaires, dans la limite d'enveloppes ciblées (par exemple **jusqu'à 3000 €**).

Un **remerciement est également adressé aux familles ayant accueilli des AESH** (Accompagnants d'élèves en situation de handicap), dans un esprit de solidarité et de soutien à l'inclusion.

Le Conseil s'accorde sur l'intérêt de structurer cette démarche afin d'identifier, en amont, les projets pouvant faire l'objet de soutiens externes.

La séance est levée à **21h20**.

Le secrétaire de séance

C.F. Grosset



La Présidente

E. MONTIEMIO

